

Lo vîlhio dèvesâ

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 46

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

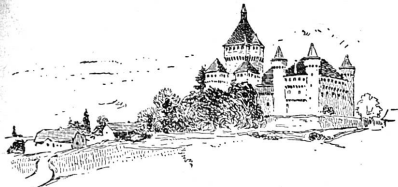
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LA SAINT-MARTIN

LE soleil sera-t-il de la fête le jour de la Saint-Martin ? Les météorologistes, qui font la pluie et le beau temps, ne paraissent pas d'accord pour nous fixer d'avance, mais on sait combien les prévisions de ces savants populaires manquent de sécurité. Il vaut mieux souvent consulter les proverbes et rappeler ses souvenirs.

Or, les premiers nous assurent que le ciel est toujours clément le 11 novembre et les seconds nous confirment que du 11 au 13 la température est généralement douce et que ces journées d'automne ressemblent positivement à des journées d'été : l'été de la Saint-Martin. Nous comptons bien qu'il en sera de même cette année.

Quelle en est la cause scientifique ? Il paraît qu'à cette époque de l'année la terre rencontre sur son éclipse des régions remplies de fragments de planètes appelées « astéroïdes ». Ces fragments, attirés par la force de rotation du globe, sont entraînés de façon vertigineuse dans notre atmosphère et volent avec une telle vitesse qu'ils s'échauffent et s'enflamment. La chaleur ainsi produite se communique à notre sol... et voilà le secret du phénomène.

Mais à côté de cette version un peu savante, il en est une infiniment plus poétique que nous voulons rapporter : Saint-Martin, dont la fête se célèbre le 11 novembre, et qui devient évêque de Tours, fut d'abord soldat et on se souvient, car la scène a été popularisée à l'infini, qu'un jour il partagea son manteau avec un pauvre mourant de froid. C'était à Amiens, auprès d'une des portes de la ville, sur laquelle on lisait, jadis, cette inscription dont l'auteur avait plus de bonne volonté que de talent :

Ici Martin, en deux, partagea son manteau ;

Nous devons imiter son exemple si beau.

Or, à peine le saint avait-il accompli ce geste généreux que le ciel, jusqu'alors triste et froid, car on était en novembre, s'entr'ouvrit et, à travers les nuées, le soleil apparut resplendissant. En même temps, une voix se fit entendre : « Puisque tu t'es montré miséricordieux pour le dernier des miens, dit-elle, il y aura dans l'autre vie un printemps éternel pour ceux qui auront pris soin de mes pauvres ici-bas. »

Et, pour donner à saint Martin un avant-goût du paradis enchanté qui lui était promis, la nature demeura, durant trois jours et le redevint chaque année à même date, claire, lumineuse et tiède.

À côté de cette légende, il est des observations plus positives relatives à la courte période estivale du milieu de novembre. C'est pendant celle-ci, c'est-à-dire du 11 au 13, que l'on voit passer à travers le ciel le plus d'étoiles filantes. Cette constatation a été régulièrement faite au

cours des siècles et c'est ainsi que les vieilles chroniques du moyen âge ont souvent mentionné qu'autour de la Saint-Martin « des lances de feu effrayantes » traversaient le ciel.

Une tradition populaire se place au même jour et si les autres ont à peu près disparu de nos mœurs, celle-là est généralement respectée dans la plupart des pays catholiques d'Europe ; c'est celle qui veut qu'une oie soit mangée dans chaque famille le jour de la Saint-Martin.

C'est une coutume infiniment ancienne qui remonte aux premiers siècles. En ce temps-là, le jeûne était pratiqué de façon sévère et c'est ainsi qu'à partir du dimanche suivant le 11 novembre et jusqu'à Noël, on était tenu de s'abstenir de viande trois fois la semaine. Pour se préparer à cette longue mortification, on festoyait le jour de la Saint-Martin, comme on le fait aux jours gras, à la veille du Carême, et le festin durait deux jours au moins pendant lesquels on mangeait notamment une oie grasse, largement arrosée du jus de la vigne. Comme disait une maxime de l'école de Salerne : L'oie veut être abreuvée, c'est un fait bien certain ; Vive, elle veut de l'eau ; morte, elle veut du vin.

Quant à dire pourquoi on sacrifie une oie de préférence à tout autre animal, c'est une affaire assez difficile. Les uns prétendent que c'est simplement en raison de ce que l'engraissement de ces volatiles est achevé le 11 novembre ; d'autres, plus épris d'explications légendaires, assurent que le bon saint Martin voulant fuir ceux qui se proposaient de le nommer évêque, s'était réfugié dans l'étable aux oies. Tapage de celles-ci et le saint est découvert, mais pour punir les volailles, elles furent condamnées par Dieu à faire les frais du menu anniversaire.

Ajoutons, à ce sujet que, d'après les bonnes gens de la campagne, l'aspect de l'intérieur de la carcasse de l'oie rôtie peut donner un aperçu de ce que sera le prochain hiver. Est-elle bleu foncé, la saison sera pluvieuse ; si elle est bleuâtre seulement, l'hiver sera doux ; si elle est blanche, il sera froid et neigeux.

La Saint-Martin est aussi l'occasion, dans certaines provinces, de réjouissances populaires. Dans la région du Nord, par exemple, on court les rues en soufflant dans des trompes et en promenant les « pampirs-lanternes », lanternes en papier décoré de vignettes qu'on s'applique à rendre aussi variées qu'originales. On y mange aussi des petits gâteaux à l'anis appelés « krakendanyen » et les gamins chantent :

Saint-Martin, boule, boule, boule,
Fais des craquandouilles,
Dans la rue des Capucins
Fais des boudins.

Le 11 novembre était aussi, jadis, le jour où nos pères « perçaient le tonneau et tassaient le vin ». On mettait alors de côté les vins destinés à être offerts dans les diverses circonstances de l'année ; c'est-à-dire le vin pour chaque cérémonie religieuse familiale, celui de noces, que distribuait le fiancé, le « vin du clerc » destiné à l'avoué après un procès heureux, etc...

Ce fut l'origine du pot-de-vin. Il ne se donne plus, aujourd'hui, de la même manière.

Marcel France.



QUAND L'È BON, L'È PRAO

LO père Miquemac ètai zu restà vèvo avoué tot on escadron de bouibo, dâi valet et dâi fèmale. L'avâi faliu tot cein èlevâ et la vya n'avâi pas adî ètà tot pllian quemet on piâo su onna tita plliemâie. Lèi avâi zu dâi hiaut et dâi bas, dâi z'amon et dâi z'avau, dâi rouse et dâi z'èpene, de clliâo crouïe z'èpene de tserdon que s'aveintant dein noutra tsè et que l'âi a pas moyan de dèfrepenâ. Quand la mère l'è via, vo séde, l'è quemet quand on a accotoumâ de fère tserri avoué on cobllio et que la bîte de devè la man vo manque. On è galèzameint einreimblliâ. Poïro père Miquemac, quemet l'a ètà dèpllièhi, et ào tot fin ! Solet avoué sé z'estafièrè !

Heureusameint que sa balla chère dâo Cârô l'avâi fé la bouna dzenelhie et que l'avâi recouilli lè trâi pudzene ào père Miquemac, la Luise, la Méry et l'Alice. Lâi restève oncora lè six valottet : l'Andrien lo miquelet, lo refregnu de Djanri, lo Semiion à la grôcha rita, lo Luvi que l'ètai fresi, clli grand nâ de Francisse et lo petit Francelet. Tot'onn ètrabliyo, quemet vo vâide ! On pucheint tsèdau !

Dein la dzornâ, l'affère l'allève oncora. Tota la marmaille piattève decé, delé et lè vesin l'ètant de prâo galèze dzein po bailli à dinâ ào bin à petit-goutâ à ion ào bin à l'autro. Lo père Miquemac n'ètai pas ein cousin po cein. Mâ quand vegnâi la né l'ètai onn'otra tsanson.

L'è que, vè lo père Miquemac, lâi avâi rein qu'on pâilo po tot papet avoué on grand lhi et on tséryot dèso. Vo vo z'ein rappelâ prâo de clliâo lhi basset, que n'avant min de piaute, qu'on einfatève lo dzo dèso lo grand lhi et qu'on terive po lo né. L'ètai cein lo tséryot. on droumessâi su la paillesse, quand l'è qu'on avâi fé sa prère « Dieu donne le bonsoir ». Vo vo z'ein rappelâ, vilhio païen d'ora ! Dou lhi po sat ! N'ètai pas lo grand lardzo : lo père avoué lo Francisse et lo petit Francelet, dein lo grand lhi. Dein lo tséryot s'eintètsivant quemet pouâvant lè quatro z'autro, ion ào pi et trâi à la tita. On pouève pas bin mé, l'è su et clli miquelet d'Andrien l'ètai adî à româ, que l'ètai trâo serrâ, que sè frère cheintant mau, que la paillesse ètai tota pè sougnon, que droumessâi su lè z'éponde (bois de lit), et çosse et cein, et n'avâi min de cesse. Ma fâi, n'è pas l'eimbarra, mâ po on remauffère de seize an, l'ètai on rido remauffère. Heureusameint que lo refregnu de Djanri l'avâi ètai met po patourâ lè vatsè à l'assesseu et que droumessâi tot l'aoton vè son maître. L'ètai lo bon teimps po l'Andrien et sè doû frère que sè pouâvant omète veri dein lào tséryot.

Mâ, ti lè z'aoton, quand Djanri repregnâ su pllièce à l'ottô, lè nièze reinmodâvant. La né de son reto, quand on eut saillâ lo tséryot, Luvi,

Semiion et Djanri sè dépatsant de lào dêveti et de s'êteindre su lào paillêsse. L'Andrien, que n'êtai jamé pressâ et que n'avâi jamé tot meucii s'è trovâ lo derrâ. Restâve on petit câro de rein por li dein lo tséryot, justo po la mâiti d'onna piâuta. A foice tsaussemailli, trevougni et eindiabliâ, l'a pu sè beta tant qu'âi dzenâ dedein, mâ po lo resto pas moian. Sè trovâve serrâ de ti lè biaï et salut po pouâi s'einfatâ à tsavon. Adan, quand lo père Miquemac lào baille la bouna né en lào deseint quemet de coutouma :

— Lo bon Dieu sâi avoué no !
— Lo miquelet d'Andrien ie repond :
— On è dza prâo dinse perquie !

Marc à Louis.

Parapluies. — « Il n'a pas de parapluie, ça va bien quand il fait beau ? chantait une déjà vieille rengaine. Grâce à la géniale innovation qu'ils viennent de lancer, les Berlinoises pourront désormais s'abstenir d'emporter l'accessoire cher à M. Prudhomme, même lorsque le temps menace de ne pas rester beau.

On vient, en effet, d'installer dans la capitale allemande un certain nombre de distributeurs automatiques pour parapluies, vous glissez 2 francs dans l'appareil et vous recevez le précieux petit abri que, le lendemain, vous pouvez rapporter au siège de la société en échange de 1 fr. 50 ; 50 centimes étant retenus pour la location de l'objet.

Voilà qui est fort pratique et fera le bonheur des gens qui ne peuvent emporter un parapluie sans le laisser au premier coin. Seulement, si cette innovation venait à s'acclimater chez nous, ne trouvez-vous pas qu'il serait bon d'y introduire plusieurs « classes » ? Car, enfin, je ne vois pas une sémillante jeune fille réduite à s'affubler d'un « riflard » pour lequel 2 francs sont une garantie suffisante.

LE NOTAIRE COIFFEUR

« Un notaire du Centre a vendu son étude pour s'établir coiffeur. »
(Journaux).

*Un coiffeur (chacun le répète)
A des profits sans précédents ;
Ne sait où donner de la tête ;
Et ses peignes sont sur les dents...
Il ne faut pas hésiter entre
Deux métiers : l'argent prime tout ;
Aussi ce notaire du centre
Montre du bon sens et du goût.
Trouvant l'emploi suave, honnête
Il agit la savonnette.
Dût-on lui crier haro,
Brid'oison devient Figaro...
Son père, esprit autoritaire,
Nonobstant sa rébellion,
Avait voulu qu'il fut notaire
(Il disait même tabellion.)
Il dut alors prendre l'étude
Qui lui venait de ses aïeux.
Besogne monotone et rude.
L'art de l'onduleur lui plaît mieux.
L'odeur des pommades l'enivre ;
Il aime à contempler souvent
Le petit plat-à-barbe en cuivre
Qui se balance au gré du vent.
L'aimable enseigné !... Il la préfère
A ses orgueilleux panonceaux.
Car ce n'était pas son affaire
Lire des dossiers par monceaux !
Des gens que seul l'intérêt mène
Défilaient dans son cabinet,
De toute la bassesse humaine,
Dans ses détails il la connaît.
L'horrible vision s'envole ;
Son cœur n'est plus endolori,
Dès qu'une belle enfant frivole
Prend place en son lavatory...
Que de gens comme ce notaire
Longtemps se trompèrent d'emploi !
Que devons-nous faire sur terre ?
On choisit un métier. Pourquoi ?...
Vocation !... Mot chimérique !...
On naît coiffeur ; on naît coiffé ;
Et tel faux poète lyrique
Serait bon garçon de café !...
(Pro Lemano.)*

Hugues Delorme.

LA TABLE DES SAISONS



CHAQUE saison modifie le menu. Chacune a ses mets spéciaux.

Au printemps, ce sont tous les légumes nouveaux, nombreux et variés. Dans le nombre, l'asperge brille d'un éclat particulier ; les amateurs sont légion.

A propos d'asperges, on raconte qu'il y a de cela un certain nombre d'années, la Suisse eut l'honneur de recevoir la visite d'un monarque oriental. Le Conseil fédéral lui offrit une promenade sur le Léman, en bateau spécial. On servit à bord un grand dîner, au menu duquel figuraient les asperges.

Le royal convive mangeait, à la façon de tout le monde, l'extrémité comestible des asperges, puis jetait, par dessus son épaule, le reste sur le plancher, derrière lui, sans souci des garçons, qui circulaient pour le service, les mains chargées de plats divers. Tout d'abord, les autres convives furent tout ahuris de cette méthode, encore inconnue ici. Puis, par condescendance pour l'illustre visiteur, ils firent comme lui. Les queues d'asperges volaient de tous côtés dans la salle. Le parquet en était jonché.

Une autre fois — c'est toujours d'asperges qu'il s'agit — deux braves campagnards avaient été conviés à un grand dîner officiel. On servit le délicat légume. Les deux campagnards regardaient celui-ci du coin de l'œil, méfiants.

— Qu'est-ce que ça peut bien être ? demande à voix basse, l'un d'eux à son voisin.

— Tu vois, c'est indiqué sur le programme. C'est des asperges.

— Eh ! bien, c'est la première fois que j'en vois.

— Moi aussi. Comment ça se mange-t-il ?

— Ma foi, y nous faut attendre de voir.

Mais les voisins de table des deux amis, s'écartant aperçus de l'embarras de ceux-ci, ne se pressaient point, afin de s'amuser de ce qui allait se passer ; ils feignaient de converser.

Alors, les deux campagnards, que la faim talonnait, las d'attendre, coupèrent tout bonnement leurs asperges et les mangèrent à la fourchette. Puis, leurs voisins, souriants, mangèrent les leurs à la façon habituelle.

— Je crois bien qu'on a fait une bêtise ? fait l'un des deux campagnards à son compagnon, en jetant un regard de mépris sur leur entourage.

— Ma foi !... Oh ! tant pis, après tout. C'était quand même bon.

— Oué... oué... je dis pas. Mais...

Passé, le printemps, et les asperges aussi. Passé l'été, et les foins et les moissons. Passé l'automne et les vendanges.

Nous entrons en hiver, saison où triomphent la choucroute garnie, le pied de porc, la fondue et la croûte au fromage.

C'est l'occasion de rappeler, en terminant, le cas, cité l'autre jour par la *Feuille d'Avis de Lausanne*, de ces deux amis qui mangeaient une fondue. L'un d'eux avait coupé, avec le couteau, son pain en petits cubes bien réguliers. Le second l'avait rompu avec les doigts en morceaux très irréguliers et hérissés de saillies.

— Pourquoi ne coupes-tu pas ton pain avec le couteau ? demande le premier.

— Mais, tu ne comprends pas, quand on le casse comme ça, il y a des esquilles et on pêche plus de fromage. J. M.

La Patrie Suisse. — Quel joli numéro vient de nous envoyer la *Patrie Suisse* (3 novembre) : Une trentaine de gravures l'illustrent où les actualités tiennent une large place. On y trouvera le curieux buste de G. Doret, sculpté sur bois par C. Angst. On y verra les beaux peupliers de Cully avant et après l'orage qui les a décimés, cinq clichés concernant l'église de Semsales, consacrée le 7 octobre ; des scènes de vendanges à Lavaux, l'accident de Castione (Tessin), la route de la Corniche, la tour de Marsens, etc. Toute la vie suisse des dernières semaines brillamment évoquée.

UNE FÊTE NAUTIQUE



RIQUET, le gros Riquet, mon bon vieux copain, a eu, l'autre jour, l'amabilité de m'inviter à souper, sachant que j'étais veuf pour quelques jours.

Hier soir, comme convenu, je me rends à son aimable invitation. Je trouve cet excellent ami en train de fermer son magasin et nous débattons l'importante question de savoir où nous irons prendre l'apéritif. J'insiste pour l'offrir, lui de même, et je crois que nous n'aurions pas encore fini notre débat si un événement imprévu n'était venu y couper court.

Tout à coup, la fille aînée de mon ami fait irruption dans le magasin et, moitié riieuse, moitié effarée (elle a 16 ans, cet âge est sans pitié), elle nous cria :

— Venez vite, il y a une inondation à l'appartement.

Après nous être froidement informés de quel genre d'inondation il s'agissait, si c'était une inondation d'eau ou une autre, il y a tellement de nouveautés par le temps qui court, nous nous portâmes sur le lieu du sinistre. Riquet, qui n'est guère plus mélancolique que moi, éclata de rire en voyant sa tendre épouse se lamenter, une panosse à la main, au milieu de sa cuisine. Naturellement que je ne pleurais pas non plus ; il y avait déjà assez d'eau comme cela dans le logis ; le vestibule, la chambre de bains et la cuisine, représentaient assez bien le lac lorsqu'il est comme un miroir, par un beau soir d'été ; et Ida, l'épouse de Riquet, ressemblait à un bateau à vapeur faisant la traversée sur Evian ! Elle fumait moins, cependant !

Naturellement que le souper n'était pas prêt, l'événement ayant tout retardé ; alors, Ida, une riche nature, elle aussi, me dit soudain, des larmes dans la voix :

— Il ne me fallait plus que celle-là, ce soir ; c'est la fête à mon chéri !

— Eh bien, lui répondis-je, moi qui suis un admirateur du lac, je n'ai jamais eu cette veine là, d'avoir une fête nautique à mon anniversaire ; vous avez bien fait les choses, il ne manque plus que les lampions !

Tout en riant, n'était-ce pas le meilleur parti à prendre, l'élément liquide fut remis à la raison, la cuisine et ses annexes dîment panossées et épongées. Le souper et la soirée se poursuivirent et se terminèrent dans un éclat de rire ininterrompu.

Aujourd'hui, pour se remettre de sa fête, Riquet débouchera le tuyau d'écoulement de la baignoire, cause de l'inondation, autrement dit de la fête nautique ! Pierre Ozair.

Confusion. — Mistress Blackboy et sa fille Clara viennent de débarquer sur le quai de Boulogne, arrivant en droite ligne d'Angleterre. Elles ont formé le projet de visiter la France et surtout Paris, tant par désir de connaître le pays qu'en raison du change qui leur permet de faire un beau voyage à bon marché.

Mais à peine ces dames ont-elles mis pied à terre qu'un douanier s'avance à leur rencontre, et, soulevant poliment son képi, s'adresse à mistress Blackboy : Pardon, madame, interroge-t-il, voudriez-vous avoir l'obligeance de me dire combien vous avez de malles ?...

Hélas ! mistress Blackboy ne comprend point un mot de français. Elle se contente, pour toute réponse, de remuer la tête de gauche à droite, puis de droite à gauche.

Le douanier renouvelle sa question, mais sans plus de succès. Heureusement, Clara a appris le français au collège. Elle vient au secours de sa mère :

— Maman, explique-t-elle à celle-ci dans la langue de Shakespeare, cet employé désire savoir combien nous avons de malles...

— Aoh ! Yes ! approuve mistress Blackboy.

Et elle continue en s'adressant en anglais à sa fille : — Dites-lui, Clara, que nous avons trois grandes malles et un petit « sea-trunk » (malette pour traversées) dans la cabine...

Doelle interprète, Clara, tout aussitôt, se met en devoir de traduire :

— Monsieur, reprend-elle avec un aimable sourire, nous avons trois grandes malles et une petite « malle de mer ».

— Rien de surprenant à cela, mademoiselle, riposte aimablement le douanier, la traversée a été vraiment très mauvaise, m'a-t-on dit...